Décision 19-DCC-267 du 27 décembre 2019

relative à la prise de contrôle exclusif des sociétés Laboratoires Iprad Santé et Laboratoires Iprad Pharma par la société Biocodex

Posted on: 27 décembre 2019 | Secteurs :

SANTÉ

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Non

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Biocodex Laboratoires Iprad Santé Laboratoires Iprad Pharma

Lire

le texte intégral de la décision
80.31 Ko

communiqué de presse / press release